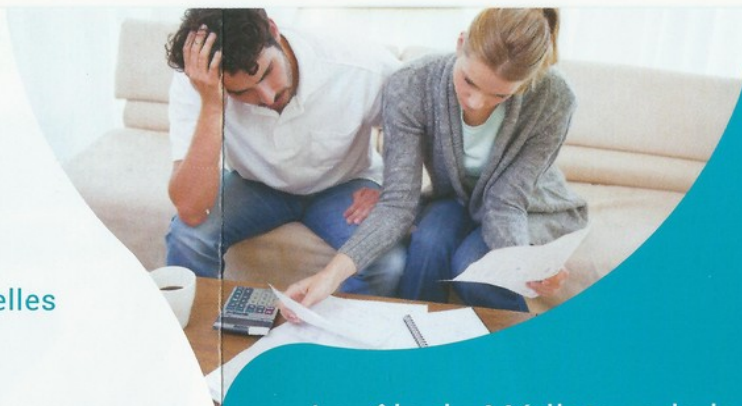


LES DOMAINES D'INTERVENTION

du Médiateur de la Wallonie et
de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Action sociale
Agriculture
Aide à la jeunesse
Aide à la réinsertion des détenus
Allocations d'études
Aménagement du territoire
Audiovisuel
Autoroutes & Routes
Culture
Eau
Économie
Éducation permanente
Égalité des chances
Emploi
Environnement
Équivalences de diplôme
Énergie
Enseignement & Personnels de l'enseignement
Fiscalité
Intégration des personnes handicapées
Formation
Jeunesse
Logement
Petite enfance
Recherche scientifique
Relations scolaires
Santé
Sport
Transports et Transports scolaires
Urbanisme

Pour tout autre domaine d'intervention,
consultez le site www.ombudsman.be



Le rôle du Médiateur de la
Wallonie et de la Fédération
Wallonie-Bruxelles consiste à
aider toute personne rencontrant
des **difficultés** avec une
administration de la Wallonie
ou de la Fédération Wallonie-
Bruxelles.

 +32 (0) 81/32.19.11

 +32 (0) 81/32.19.00

 www.le-mediateur.be

 courrier@le-mediateur.be

N° vert : **0800 19 199**



Wallonie



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

Un litige avec une administration ?

Le Médiateur
peut vous aider !



Le
médiateur

de la Wallonie

de la Fédération Wallonie-Bruxelles

QUI EST LE MÉDIATEUR?

Institution indépendante qui traite les réclamations des citoyens rencontrant des difficultés avec une administration de la Wallonie ou de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

POUR QUI?

Toute personne, physique ou morale, ayant un litige avec un service public régional ou communautaire après avoir entrepris une démarche préalable auprès de l'Administration concernée.

La démarche est gratuite, confidentielle et impartiale

www.le-mediateur.be

QUEL EST NOTRE RÔLE?

- M Expliquer une décision.
- M Faciliter le dialogue entre le citoyen et l'administration.
- M Si une erreur est survenue dans le traitement d'un dossier, proposer une solution.
- M Formuler des recommandations pour améliorer le fonctionnement de l'administration.

N° vert : **0800 19 199**

www.le-mediateur.be



COMMENT INTRODUIRE UNE RÉCLAMATION?

- M Sur notre site internet : www.le-mediateur.be
- M Par email : courrier@le-mediateur.be
- M Par téléphone : 0800 19 199
- M Par fax : 081 32 19 00
- M Par courrier : Le Médiateur de la Wallonie et de la Fédération Wallonie-Bruxelles
Rue Lucien Namèche 54 - 5000 NAMUR
- M Sur rendez-vous : au siège de l'institution à Namur ou à Bruxelles
(Rue Chapelié 35 - 1050 BRUXELLES)
- M À l'un de nos points de contact près de chez vous
(découvrez les points sur www.le-mediateur.be)

www.le-mediateur.be